

La Zac du centre-bourg

La Zac du centre-bourg, à Trangé, est l'un des quartiers qui sont en cours de réalisation ou à l'étude sur le territoire de Le Mans Métropole. Cet aménagement est réalisé en concession.

Page modifiée le mardi 8 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

Localisation



© Le Mans Métropole

La Zac s'étend sur **33 hectares répartis en quatre secteurs** de part et d'autre de la rue de la Mairie, axe principal du bourg de Trangé.

- Le Roux, secteur d'habitat de 7,3 hectares à l'ouest,
- La Maison-neuve-Bruyère, secteur d'habitat de 4,9 hectares au nord,
- La Perrière, secteur mixte d'habitat et d'équipements publics de 13,4 hectares, au sud,
- le centre-bourg, secteur mixte d'habitat, d'équipements publics et d'activités artisanales de 7,4 hectares.

Depuis janvier 2017, ces nouveaux secteurs d'habitat sont **desservis par une ligne de transport en commun** qui permet de rejoindre le quartier de l'Université, au Mans.

Programme

L'opération prévoit la réalisation de **230 à 280 logements**, selon l'adaptation du programme au marché.

L'offre de logements est diversifiée.

- Des lots libres de constructeurs de 400 à 700 m²,
- de l'habitat locatif social,
- de l'habitat en primo-accession sous la forme de maisons de ville groupées sur des terrains de 250 à 400 m².

L'opération prévoit également la réalisation de **quelques locaux commerciaux et de services** sur le secteur du centre-bourg, ainsi que quelques terrains destinés à **l'activité économique** sur le secteur de La Perrière, en façade de la RD 357.

Les nouveaux quartiers seront connectés au centre-bourg et aux quartiers environnants, par les voiries existantes ainsi que par la **création de liaisons piétons et cycles**.

La Zac a été créée par délibération de la commune de Trangé le 17 novembre 2011.
Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle relève des compétences de Le Mans Métropole.

État d'avancement



© Le Mans Métropole

Secteur Le Roux

Les travaux d'aménagement de la première tranche ont débuté en mai 2015. **Trente-neuf terrains** à bâtir ont été viabilisés et livrés en juillet 2015. Les travaux de **construction** des maisons sont **en cours**. Les travaux de finitions de VRD sont programmés pour le dernier trimestre 2017.

Le lancement opérationnel de la **deuxième tranche** est envisagé pour **2018**.

Secteur Maison-neuve-Bruyère

La première tranche représente **34 lots** à bâtir. La commercialisation et les travaux de viabilisation sont **en cours**.

Les travaux de viabilisation de la deuxième tranche (zone 1) ont débuté en juillet 2017.

Autres secteurs

La mise en œuvre des autres secteurs de la Zac sera à préciser, selon l'état d'avancement de la commercialisation et les besoins exprimés.

Maîtrise d'ouvrage

Cette opération est réalisée par Nexity, agence de Tours. Vous pouvez vous [reporter au site de l'aménageur](#) pour plus d'information sur la commercialisation.

20

logements

C'est le rythme de commercialisation annuelle qui est prévu pour les nouvelles constructions.



L'opération s'insère dans plusieurs dents creuses du tissu urbain résidentiel de Trangé.
© Le Mans Métropole